



Publicité erronée ou mensongère

Par **rsjb**, le **25/11/2010** à **07:56**

Bonjour,

J'ai reçu lundi 2 emails publicitaires d'une filiale d'Universal proposant plusieurs articles dont 2 articles qui m'ont intéressés aux prix de 99,99 et 159,99 euros.

En suivant les liens les articles sont vendus 188 et 240 euros.

Après un nouvel essai le lendemain j'ai appelé le service client qui a eu l'air surpris et s'est engagé à me rappeler.

24 h plus tard, sans nouvelles, j'ai rappelé.

On m'a alors demandé de retransmettre l'email reçu pour vérification.

Quelques heures plus tard je recevais un emailing semblable aux premiers mais avec les prix conformes au site.

Je n'ai pas d'autre nouvelle depuis.

Puis-je exiger les articles au prix de la promo?

Merci d'avance pour vos conseils.

Par **mimi493**, le **25/11/2010** à **15:19**

C'est le problème de la preuve : que pouvez-vous répondre s'ils disent que c'est vous qui avez modifié le mail que vous avez reçu avec les premiers prix ? Il faudrait le témoignage de d'autres personnes qui ont reçu le même mail.

Vous pouvez faire suivre le problème (par mail), à la DGCCRF et voir ce qu'ils en disent.

Par **rsjb**, le **25/11/2010** à **21:19**

En fait ils m'ont demandé de leur renvoyer le mail et fait un erratum quelques heures plus tard

...

J'ai tout conservé.

Je les relance demain.

Si quelqu'un connaît la réglementation à mettre en avant je suis preneur.

Merci d'avance